

Réunion du 4 février 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) : Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Robert HERRMANN

Rapporteur : Monsieur Frédéric BIERRY

**N° CP/2013/113 - Création, extension et réhabilitation des établissements pour personnes âgées - 4425  
Etablissements hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD)**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide conformément au tableau annexé, d'attribuer à la SA d'HLM "Axentia" à PARIS une subvention de 369 097 € représentant 30 % de la dépense subventionnable de 1 230 323 € pour la restructuration des locaux existants et l'adaptation à la dépendance de 40 lits de l'EHPAD "Le Soultzerland" à SOULTZ-SOUS-FORETS.

Elle approuve par ailleurs la convention financière à intervenir à cet effet entre la SA d'HLM "Axentia" à PARIS, la Fondation des Caisses d'Epargne pour la solidarité à PARIS et le Département, et autorise son président à signer cette convention.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20130204-75244-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 12/02/13